

LES ECHOS de Villemoiron en Othe, Craney et Surançon

Permanences : les mardis et jeudis de 14h à 18 h et
les vendredis de 14h à 16h. Tél : 03 25 46 67 91

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre

M. le Maire Roland Frelin au : 06 31 47 09 75



Novembre 2019



MARCHE DE LA SAINT NICOLAS

Organisé par la Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron
N'oubliez pas les dates des 30 novembre et 1 décembre et uniquement
l'après-midi de 14h à 18h00 pour le petit marché qui est maintenant
devenu un rendez-vous rituel avant les fêtes de fin d'année pour faire
des cadeaux forts sympathiques.

De nombreux stands présents pour se faire plaisir.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE VILLEMOIRON

Vers la mi-janvier 2020, débutera le recensement sur notre commune pour se terminer mi-février. Pour rappel, il est OBLIGATOIRE, maintenant vous avez le choix de le faire avec les documents remis par l'agent recenseur qui sera désigné courant décembre et qui se présentera à votre domicile dûment muni de sa carte d'identité officielle de l'insee, soit de remplir les formulaires qu'il/elle vous aura remis, soit une feuille logement ainsi qu'un bulletin individuel pour chaque personne du foyer qu'il/elle passera récupérer sur RDV ou bien de faire cette démarche sur internet via le site : le-recensement-et-moi.fr, vos identifiants de connexion figurant sur la notice remise par l'agent recenseur.

Sur ces documents vous devrez notamment renseigner l'âge, le niveau d'étude de chaque personne composant le foyer ainsi que le degré de confort de votre logement. Si ces questionnaires de recensement peuvent parfois déranger certains habitants ayant le sentiment d'être « fichés » les renseignements sont une nécessité pour anticiper les équipements à prévoir, la législation impose néanmoins d'y répondre sous peine de sanction en cas de non-réponse. Merci de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur.

REPAS INTERGENERATIONNEL

C'est dans une ambiance festive, décontractée et chaleureuse que s'est déroulé notre désormais traditionnel repas réunissant tous les habitants de notre village jeunes et moins jeunes qui le souhaitent.

Mention spéciale à Christelle et Christophe du restaurant traiteur Le Champenois de Villemaur sur Vanne pour se sans faute de l'apéritif au café ainsi que pour leur sourire communicatif, sans oublier leur personnel irréprochable.



L'animation variée et rythmée de Bruno Casal, que je remercie vivement, nous a permis de découvrir de véritables talents de danseurs de certains de nos concitoyens. Pour ne pas perdre le rythme, Geneviève Moreau, Geneviève Pezet et Corine Marin nous ont entonné la Marseillaise du Nord à savoir : « Le p'tit quinquin », avant elles, Line Renaud l'a chanté à l'Elysée pour les 100 ans de la chanson, encore aujourd'hui la mélodie du "P'tit quinquin" est sonnée par les carillons de différents beffrois de Lille et d'autres communes du Nord.



Bien sûr, nos doyens présents à ce repas, comme il en est habituellement n'ont pas été oubliés, Corine Marin et Yannick Troletti, toutes deux membres du CCAS, leurs ont remis à chacun de belles corbeilles garnies de différentes douceurs.

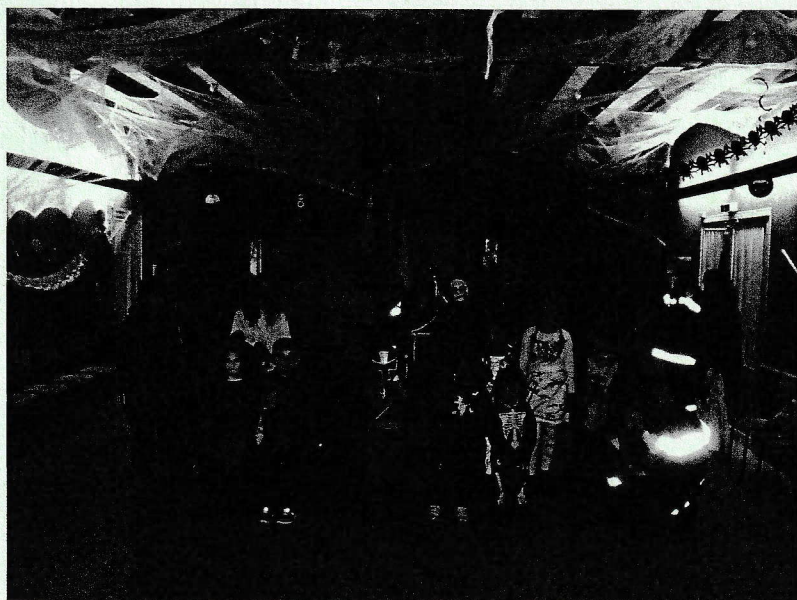
Un grand merci à toutes et tous qui avez partagé ces moments de convivialité avec nous et qui avez participé à sa réussite grâce à vos sourires et votre bonne humeur. Merci également aux nouveaux Villemoironniers qui nous ont honorés de leur présence.

ERRATUM

Attention !!! Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans le petit journal de Juin – Juillet 2019.

Le numéro de portable du Maire Roland Frelin est le **06 31 47 09 75** et non pas 06 32...

Merci de le modifier dans vos contacts de façon à ne plus importuner le détenteur de l'autre numéro.



circonstance

HALLOWEEN

Petits et grands monstres, plus effrayants les uns que les autres, avaient investi les rues de notre village à la recherche de friandises visiblement indispensables à leur survie. Les villageois, certainement apeurés par cette joyeuse bande de silhouettes terrifiantes qui donnent l'illusion d'un retour des esprits maléfiques, n'ont pas cherché à résister et leurs ont généreusement distribué tout leur stock de bonbons. Bave de crapauds et autres ingrédients tout aussi réjouissants entraient bien sûr dans la conception des plats servis pour le dîner à la salle des fêtes transformée en repaire de monstre de tout poil pour la

Encore un grand merci aux membres du comité des fêtes pour cette manifestation et aux pompiers de notre CPI pour la sécurisation du cortège.



RESTRICTION D'EAU

Heureusement, la météo de ce début d'automne semble être davantage conforme à la saison (trop pour certains) et même si, pour le moral, le soleil nous serait bien bénéfique, la nature a bien besoin de ces pluies automnales.

Malgré tout, la pluviométrie reste très en-deçà des quantités qui seraient nécessaires pour recharger nos nappes phréatiques, aussi nous restons pour le moment en restriction d'utilisation de l'eau.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Absents excusés : CHOISY Delphine

Absents : MARIN Corine, VIGOUROUX Christian

Secrétaire : Florine FURDYNA

COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2020 les compétences « eau et assainissement » deviennent des compétences obligatoires pour les Communautés de Communes. Avant cette date, l'exercice de ces deux compétences demeure optionnel ou facultatif pour les communautés de communes.

La loi N° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences « eau » et « assainissement », aménage les modalités de transfert, sans pour autant remettre en cause le caractère obligatoire de ce dernier. Les communes membres ont la faculté de reporter la date du transfert de ces compétences du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026.

Le conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

S'OPPOSE au transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2020, à la communauté de communes du Pays d'Othe,

DEMANDE le report du transfert de ces compétences au 1^{er} janvier 2026 et autorise le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à cette décision du conseil municipal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mr Roland FRELIN est désigné coordonnateur communal, et sera à ce titre responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

JURY D'ASSISES

François CUNY, Virginie GENOT et Marie-Anne MAGNON ont été tirés au sort pour figurer sur la liste en tant que jury d'assises pour 2020.

CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la convention avec le centre de loisirs d'Aix en Othe pour les vacances de juillet 2019. Mr le Maire est autorisé à signer tout document afférent à ce dossier.

RUE DU CHENE : ENGAZONNEMENT DES BAS COTES

Le conseil décide de valider le devis de l'entreprise Chartrel environnement de 975.35 € TTC pour réaliser l'engazonnement des accotements rue du chêne dès que la météo le permettra.

ONF

Le Conseil municipal décide à 4 voix pour et 3 abstentions de prendre une délibération concernant le maintien du service public assuré par l'ONF ;

La séance est levée à 22 h 30

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.